

# Cotisations 2010

**!!!URGENT!!!**

Chers parents,

**Si cela n'est pas encore réglé, nous vous invitons au plus vite à vous mettre en ordre avec la cotisation 2010 de votre/vos enfant(s).** L'assurance incluse dans cette cotisation couvre vos enfants durant toute l'année civile 2010 pour les éventuels accidents, d'où l'importance d'être parfaitement en règle. **Afin d'éviter tout malentendu, sachez que si votre, vos enfant(s) ne sont pas en règle de cotisation, nous serons contraints de ne plus pouvoir les accepter lors des réunions mais aussi et surtout, ils ne pourront pas participer au camp !!!**

Montant des cotisations :

- Cotisation normale pour une personne: **€ 40**,
- Cotisation familiale pour deux membres d'une même famille (Habitant sous le même toit) \* : **€ 32** par personne,
- Cotisation familiale pour trois et plus membres d'une même famille (Habitant sous le même toit) \* : **€ 27** par personne.

*\*pour le père, la mère, les frères et sœurs vivant **sous le même toit** et également pour les enfants adoptés, accueillis par une famille mais pas pour les cousins, cousines, etc. Ce principe est également valable si il y a des frères et sœurs inscrits dans une autre unité de notre fédération ou chez les guides de la GCB.*

Merci donc, de bien vouloir faire le nécessaire au numéro suivant

**001-5309456-43**

Les Scouts – 18<sup>ème</sup> Roman Païs  
1480 Tubize

**N'oubliez pas d'indiquer en communication le(s) nom(s) et prénom(s) de votre /vos enfant(s), ainsi que la/les section(s) dans laquelle/lesquelles il(s) se trouve(nt).**

**N'hésitez pas à contacter le staff d'Unité pour tout problème concernant le paiement des cotisations. Merci également de prévenir si votre, vos enfants ne désirent plus venir chez les scouts.**

En vous remerciant pour la bonne attention que voudrez bien accorder à la présente, nous vous prions de croire, chers parents, en l'assurance de nos meilleurs sentiments scouts.

Le staff d'Unité